

VILLE DE NANTERRE
*** Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers ***
 DIRECTEUR: M. A. WALTER, a. o.
GRAND CONCERT VOCAL & INSTRUMENTAL
 SUIVI D'UN
BAL DE NUIT A GRAND ORCHESTRE

AVEC LE CONCOURS DE
LA FRATERNELLE, Société lyrique et dramatique de Nanterre
 M. ERNEST M. SYLVIA M. DE CHERRUY
 du Livre d'Or de la Salle Pleyel du Dixième de Trion
 DANS SES TRANSFORMATIONS COMIQUE DE GENRE CHANTEUSE LEGERE
 Le jeune PAULO, âgé de 12 ans
MM. GRELET, DELAUNAY, LALLEMAND, LEDOUCHE, PASQUIER, JOULIN et GAUTIER, de la Fraternelle

- Première Partie**
1. 710, *allegro militaire* (Baudoin) par LA FANFARE
 2. a J'allume, *marche* par M^{lle} DE CHERRUY
 3. b Echange libre, *valse* par M. PASQUIER
 4. a Le Marchand de Marrons par M. PASQUIER
 5. b La boîte d'échantillons par le jeune PAULO
 6. M^{lle} LAURE READLÉ, dans son répertoire
 7. Ma démission par le jeune PAULO
 8. a La boîte d'échantillons par M. ERNEST
 9. b Les Copurichos par M. GRELET
 10. c Gredin de Printemps par M. GRELET
 11. Le baiser au Régiment par M. GRELET
 12. a Les Gèneurs, grande scène comique par M. SYLVIA
 13. b Je suis ressuscité, monologue par M. SYLVIA
 14. c Qu'est-ce qui vont encore imposer? chansonnette comique par M. SYLVIA
 15. a Mon p'tit Clairon par M^{me} DRYALIS
 16. b Misère! par M^{me} DRYALIS
 17. Tu t'es rien fait arranger, sc. comique par M. LEMOUCHE et le jeune PAULO
 18. Freychultz, grande fantaisie (Weber) par LA FANFARE
- Deuxième Partie**
19. Le Trouvère (de Verdi), duo pour piston et bugle par MM. NOINVILLE et BUCHER
 20. M^{lle} LAURE READLÉ, dans son répertoire
 21. a Ma Gertrude par M. LALLEMAND
 22. b J'vas l'dire à mouman par M. LALLEMAND
 23. Marseille-Bordeaux, duo par M^{me} DE CHERRUY
 24. a Logique Mylda, marche par M^{me} DE CHERRUY
 25. b Faubourienne, marche par M^{me} DE CHERRUY
 26. Verse Margot! par M. DELAUNAY
 27. a Pour être garçon d'honneur par M. ERNEST
 28. b Les petits s'off par M. ERNEST
 29. c Le divorce par M. ERNEST
 30. a Un mari à la nage par M^{me} DRYALIS
 31. b Trahison! par M^{me} DRYALIS
 32. Un quadrille à la Préfecture par M. LEDOUCHE
 33. a Le persécuté, scène comique par M. LEDOUCHE
 34. b Les Mathématiques, grande scène par M. RYLVIA
 35. c Le chapeau Claque, monologue par M. RYLVIA
 36. Les Pompiers de Nanterre (A. Louis) par LA FANFARE

LA CHAMBRE A DEUX ETES
 Comédie-vaudeville, en un acte, jouée par MM. LALLEMAND et PASQUIER

PRIX DES PLACES: Réservées, 2 fr. — Premières, 1 fr. — Places réservées gratuites pour les Membres honoraires de la Société
 Ouverture des Portes à 8 heures précises — Vu l'importance du Programme, on commencera à 8 h. 1/2 très précises

Association Amicale des Anciens Elèves

COMPTE RENDU de l'Assemblée générale du 22 janvier

Le Dimanche 22 courant, à 10 heures 1/2, le comité fondateur et les membres de l'Association Amicale des Anciens Elèves, se sont réunis au siège de la société, 11, boulevard du midi, sous la présidence de M. Hennape, maire.

M. Hennape ouvre la séance, il remercie les jeunes gens d'avoir répondu à l'appel qui leur avait été adressé et compte qu'à la prochaine réunion, ils seront plus nombreux encore; pour cela il les engage à faire de la propagande autour d'eux.

Puis il rappelle le but de la société; ménager quelques heures récréatives et instructives. Il insiste notamment sur l'esprit de solidarité qui devra animer tous ses membres. Il dit la bonne volonté des membres du comité; les jeunes gens pourront compter en toutes circonstances sur leur appui et leurs conseils.

La Caisse des Ecoles, la Municipalité s'intéresseront aussi à la société naissante et la favoriseront.

Puis la parole est donnée à M. Girault, vice-président et directeur de la société pour faire connaître les statuts de l'association.

M. Girault remercie également les 27 membres actifs présents d'avoir répondu avec autant d'empressement à l'appel qui leur a été adressé, pour inaugurer la période active de la société.

Il fait un exposé du but de l'Association, qui peut se résumer ainsi: resserrer entre ses membres les liens de camaraderie qui existent à l'école et développer ainsi l'esprit de solidarité; fortifier leur instruction au moyen de conférences, et d'entretiens.

Pour joindre l'agréable à l'utile, des jeux variés accompagneront la partie instructive et jetteront la note gaie dans les réunions où

le bon ordre et la cordialité ne pourront manquer de régner.

M. Girault continue par la lecture des statuts qui sont mis aux voix et adoptés.

Sur la demande de plusieurs membres, l'assemblée décide que les réunions auront lieu le premier dimanche de chaque mois, à 9 heures du matin.

Insistant sur le désir de voir la société prospérer, M. Girault invite les sociétaires à exercer autour d'eux une propagande active pour recruter des adhérents. De son côté, il fera tout ce qui dépend de lui pour trouver des ressources. La Caisse des Ecoles ajoutera, cette bienfaisante institution, à déjà voté une somme de 100 francs au profit de l'Association. Aussi M. Girault prie-t-il également M. le Maire de faire appel à la libéralité du Conseil municipal.

On pourra ainsi se constituer une caisse permettant d'organiser des fêtes et des excursions instructives.

Dans le but de faire connaître la société, M. Girault entretient l'assemblée du projet d'une fête d'inauguration qui serait donnée dans le courant de février.

Il invite les jeunes gens qui auraient des dispositions artistiques à s'exercer auparavant, et, au besoin, à rechercher autour d'eux les concours bienveillants, pour prendre une part active à cette fête.

M. Girault propose ensuite de reconnaître comme définitif, le Comité fondateur et le Bureau nommé par ce Comité.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Le Comité de l'Association se trouve ainsi composé:

1. Membres de droit
 MM. Hennape, maire.
 Girault, Directeur de l'Ecole.
 Bizot, Délégué Cantonal.
 Bouteloup, id.
 Carlier, Instituteur de l'Ecole, Secrétaire.
 Erémont, Instituteur de l'Ecole, Trésorier.

Girault Léon, Instituteur de l'Ecole
 Pons, id.
 Lambert, id.
 Duché, id.

Membres élus
 MM. Beaudé, Conseiller municipal.
 Bidron, Secrétaire de la Mairie.
 Caroni, Conseiller municipal.
 Descartes, Membre de la Caisse des Ecoles.
 Etévenard, id.
 Hébert, id.
 Leboviev, Conseiller municipal.

Sur l'initiative de M. Girault, l'Assemblée à l'unanimité, vote des remerciements au Comité fondateur de l'Association.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire,
 E. Carlier.

DAMES FRANÇAISES

La prochaine conférence des Dames françaises aura lieu le 3 février, au local du comité, à la Mairie, elle sera faite par M. Longuet, pharmacien de première classe de la maison Barbier-Longuet de Paris et professeur de pharmacie à l'hôpital des Dames françaises à Auteuil. Le sujet sera: Notions de pharmacie, préparation de pansements antiseptiques et leur conservation.

Le Comité est toujours très heureux lorsqu'un grand nombre de personnes assistent à ces conférences dont l'entrée est libre, il nous prie d'être son interprète pour engager le public à y assister.

LA FRATERNELLE

Nous rappelons à nos lecteurs que la quatrième soirée intime, organisée

par cette sympathique société, aura lieu aujourd'hui, à 8 heures très précises du soir, dans les salons de M. Tragin, 37, rue Saint-Germain.

Nous sommes persuadés, à l'avance, que les personnes qui assisteront à cette fête en garderont, comme toujours, un souvenir des plus agréables.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS

L'assemblée générale de cette société, que nous avons annoncée comme devant avoir lieu le Dimanche 29 courant a été reportée, par décision prise par le Conseil d'administration, dans sa réunion de Jeudi dernier, au dimanche suivant, 4 février, à deux heures du soir.

Les membres honoraires sont instamment priés d'assister à cette réunion, qui se tiendra salle de la mairie.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Pothier Marcelle, rue Saint-Germain, 20; Triollot Eugénie, Chemin des longs-Rais; Bernard Anna, Avenue de la République, 87; Publications. — M. Hoffmann et Mile Denil, à Courbevoie.
 Mariages. — M. Dauvert et Mme Jiboni à Nanterre.
 Décès. — M. Michel, 54 ans, Avenue de Puteaux, 66; M. Francru, 67 ans, Rue des Venets, 21; Enfant Gilles 13 ans, Rue du Chemin-de-Fer, 52; M. Garcet, 82 ans, Rue Rigault, 29; M. Colomb, 64 ans, Avenue Henri-Martin, 18; Enfant Van Greveling, 3 ans et 10 mois, hameau de la Folie.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES RUEIL

Chronique du Feu

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche, vers une heure et demie du matin, dans le chantier de bois et charbons de M. Domage, situé en bordure de la rue des Bois.

Le feu a pris dans une voiture chargée de bournées, et s'est communiqué rapidement à deux énormes piles de bois de sapin.

En quelques instants le feu avait envahi une partie du chantier, et lorsque les pompiers de Ruell arrivèrent les flammes s'élevaient déjà à une grande hauteur.

Les artilleurs du 16^e bataillon les suivirent de près avec leur pompe, et se mirent à l'œuvre.

Les pompiers de Nanterre, ceux de Chatou, de Carrières, et de Montesson arrivèrent ensuite et joignirent leurs efforts à ceux de leurs collègues.

Le feu fut bientôt circonscrit et tout danger d'incendie des maisons voisines conjuré.

Les deux adjoints de Ruell, le maire de Nanterre, le colonel Servières étaient sur le lieu du sinistre.

Le Commissaire de police avait organisé le service d'ordre avec le concours de la gendarmerie.

Il faut rendre hommage au zèle et au dévouement de M. Noinville, sous-chef de la Fanfare municipale des pompiers de Nanterre, qui jouant du piston au bal de M. Barthélémy a, le premier, parcouru la ville en sonnant la générale, et de tous les pompiers, des soldats de la garnison et de leurs chefs.

Le lieutenant Rémond, commandant la subdivision de Ruell, commandait le service.

A six heures, l'incendie était complètement éteint.

On croit que cet incendie est dû à la malveillance.

Manifestation patriotique DE BUZENVAL

L'anniversaire de la bataille de Buzenval, livrée le 19 janvier 1871, a donné lieu dimanche à une grande manifestation patriotique organisée par la municipalité.

C'est à la mairie que se sont groupés les sociétés et délégations qui ont pris part à cette cérémonie patriotique.

A deux heures moins le quart, devant la mairie, le cortège s'est formé dans l'ordre suivant:

En tête, les sapeurs-pompiers de Ruell, l'harmonie l'Etoile et la Fanfare municipale des sapeurs-pompiers de Nanterre, les Trompettes du dix-septième, la municipalité de Ruell: M. le docteur Bouillet, maire; MM. Dubois, Igier, adjoints, devant qui étaient portées deux superbes couronnes de perles cravatées de rubans tricolores. Aux côtés de M. le docteur Bouillet se tenaient M. le colonel Servières, commandant le 16^e d'artillerie caserné à Ruell, et M. Haussmann, député de la circonscription.

Venaient ensuite plusieurs officiers du 16^e d'artillerie et MM. Godfrey, Truésau, Ruffin, Mantois, Bourgeois, Maugest, Bernard, Lachaud, Levasseur, conseillers municipaux de Ruell; M. le docteur Perchaux, président de la Société polytechnique de sauvetage, M. Thibault, directeur de l'Ecole, George, président de l'Union démocratique des défenseurs de la Patrie, Martin, président des Combattants de 1870-71, Eugène Leclère, directeur de l'Echo de la Banlieue.

L'harmonie les Enfants de Ruell fermaient le cortège.

Parmi les nombreuses sociétés et délégations qui ont pris rang dans le cortège, citons:

L'Etoile, fanfare municipale des sapeurs-pompiers de Nanterre; les Enfants de Ruell; l'Union fraternelle des combattants réunis; les Mobiles et combattants de 1870 du canton d'Argenteuil; les Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-71; la Société amicale des anciens combattants de 1870-71 de Meux; les Sauveteurs ambulanciers; l'Association amicale de la garde nationale mobile de la Seine; l'Union démocratique des anciens défenseurs de la patrie; la section de Versailles de cette société (M. Lhuillier, président, M. Peyrot, porte-fanion); la Société de secours mutuels des anciens combattants de 1870-71; la Société des anciens combattants de 1870-71 (sections de Ruell et de Saint-Germain); la Fraternelle de Saint-Germain; la Laborieuse de Ruell, société de gymnastique; le Comité radical socialiste de Ruell; les Eclaireurs de la Seine; les Anciens combattants de la Défense nationale; la Société polytechnique de sauvetage; la Libre-Pensée de Ruell; la Fanfare les Enfants de Paris.

Entre deux haies de sapeurs-pompiers de Ruell, le cortège, se met en marche par le boulevard des Tilleuls, suit la rue de Maurepas, la rue de l'Hotel-de-Ville, la rue du Château et, après avoir longé le boulevard de Saint-Cloud, et arrive à Buzenval à deux heures et demie.

Autour du monument se rangent l'arme au pied, deux détachements du 16^e d'artillerie et du 124^e de ligne.

L'affluence est énorme des sociétés venues de Boulogne par Saint-Cloud ont déjà pris place sur le plateau, où M. Labarre, commissaire de police, a organisé un service d'ordre. La Ligue des patriotes est arrivée avec M. Marcel Habert et quelques députés nationalistes, ainsi que les catholiques antisémites ayant à leur tête l'assommoir Guérin.

Au pied du monument se tiennent les maires et conseillers municipaux des communes environnantes.

M. le docteur Bouillet prend le premier la parole et prononce l'allocution suivante:

« L'anniversaire du combat de Buzenval nous retrouve chaque année réunis dans la même pensée, autour de ce monument.

Nous venons rendre hommage à la bravoure de ces soldats qui tentèrent, dans un suprême effort, de débloquer Paris, et témoignent notre impérieuse reconnaissance à ceux qui par milliers, le long de ces coteaux, tombèrent sous les balles prussiennes.

La date du 19 janvier évoque la période la plus navrante de cette affreuse guerre. Les privations et les misères atroces d'un long siège, le bombardement de nos hôpitaux, de nos écoles, de nos monuments; la France à moitié envahie, et la veille même de cette bataille, Guillaume couronné empereur d'Allemagne à Versailles, dans le palais de Louis XIV; puis, quelques jours après, la capitulation et l'abandon de l'Alsace-Lorraine!

Laissons hélas! ces poignants souvenirs pour ne parler que du courage avec lequel, gardes nationaux, mobiles, francs-tireurs, soldats de l'armée active combattirent à Montretout, sur les hauteurs de Garches, dans ce parc de Buzenval, où nombre d'entre eux succombèrent en héros.

Nous ne rappellerons pas les fautes qui rendirent vaine cette lutte désespérée, qui causèrent tant de morts inutiles. Les noms de ceux sur qui retombe la responsabilité de cette malheureuse journée sont, pour leur éternelle honte, inscrits à jamais dans l'histoire.

Mais aujourd'hui, dans la crise douloureuse que nous traversons, il ne faut pas que des paroles de haine soient prononcées à cette manifestation commémorative.

Et puisque la garde de ce monument nous est confiée, que les orateurs qui vont parler ne permettent de leur dire de ne pas apporter parmi nous l'écho de nos divisions politiques et de nos discordes.

Gardons à cette cérémonie la gravité qu'elle doit avoir. Soyons dignes de ceux que nous venons honorer, qui, sans distinction de classe ou de religion n'eurent qu'un but, qu'une pensée: délivrer Paris et sauver la France.

Tous, ici, nous sommes des Français qui aimons notre pays et le voulons fort et respecté.

Et tous nous avons au même titre le devoir et le droit d'acclamer notre armée nationale et de crier: « Vive la Patrie française! Vive la République! »

Ces paroles sont accueillies par de nombreux applaudissements et par les cris de: « Vive la République! Vive l'Armée! » mais il paraît qu'elles ne sont pas du goût des catholiques-antisémites qui commencent à faire du désordre.

M. Haussmann prend ensuite la parole. Il fait l'éloge de ceux qui combattirent en cette journée du 19 janvier 1871, et parle du courage de ces soldats improvisés qui n'avaient jamais porté les armes et luttèrent cependant comme de vieilles troupes.

Il dit qu'il est du devoir de tous les Français de cesser ces discordes qui nous affaiblissent, qu'il faut toujours espérer la revanche, et, pour cela ne pas attaquer l'armée.

M. Sane elle, dit-il en terminant, la Patrie n'existerait bientôt plus. Saluons-la donc, ici-même, du cri de: Vive la France! vive la République! vive l'Armée! »

Ce cri est répété par tous les assistants.

M. Gaston Paris lui succède et fait appel à l'union, à la tolérance. Son discours est interrompu par les hurlements des nationalistes de Guérin. On les insulte quand on parle d'apaisement devant ces assommoirs, que l'on a vus à l'œuvre dans toutes les échauffourées provoquées à dessein pour troubler l'ordre dans la rue et dans ces manifestations.

M. Marcel Habert succède à M. Gaston Paris. Lui aussi demande l'oubli des discordes. « Autour de ce monument il n'y a que des Français, car ceux qui ne le sont pas ne viennent jamais à ces fêtes patriotiques. » Il rappelle les souffrances de l'année terrible et fait un panegyrique enthousiaste de l'armée. Puis il présente les excuses de Déroulède et lit au milieu des applaudissements de la Ligue des patriotes, la lettre qu'à cette occasion le général adresse à ses troupes.

M. Georges parle au nom des Combattants de 1870. Il a de la peine, se faire entendre devant les cris des ligueurs.

Un des leurs monte enfin et s'adresse à la foule: « nom des étudiants catholiques antisémites. Mais le ciel se tourne contre lui, et la pluie se met à tomber. Cette douche calme les plus violents. On laisse l'orateur seul sur le piédestal du monument et l'on prend la route du cimetière.

La, des discours sont prononcés par MM. Bouillet, Haussmann. Ensuite l'on revient à la Mairie, où M. le docteur Bouillet remercie les sociétés qui ont pris part à cette manifestation et tous les invités, notamment M. le colonel Servières, les officiers et soldats du 16^e bataillon, ainsi que M. Haussmann, député.

Les musiques jouent la *Marseillaise*, puis à lieu la dislocation du cortège.

UTILITE STATISTIQUE

Il faut remettre sous les yeux de ceux qui ont une tendance fâcheuse à confondre l'armée et ceux qui la commandent, des chiffres publiés il y a une dizaine d'années, mais toujours d'actualité.

On a établi, en 1887, la proportion des nobles dans la cavalerie, par rapport à l'ensemble des officiers, suivant les différents grades:

Sous-lieutenants.....	5 %
Lieutenants.....	17 %
Capitaines.....	8 %
Commandants.....	13 %
Lieutenants-colonels.....	16 %
Colonels.....	25 %
Généraux de brigade.....	30 %
Généraux de division.....	40 %

HUIT fois plus qu'au départ.

Puis ils avancent en grade, plus ils prennent de places au défilé des roturiers. Deviendraient-ils plus intelligents en vieillissant?

Non, cherchez tout simplement le jésuite. C'est lui qui a donné l'éducation première: il ne perd pas de vue son produit, le pousse, le protège, lui réserve les hauts emplois.

Le jésuite est le maître de toute l'armée, comme de tout le reste.

Le Combat de Buzenval

19 janvier 1871
 (Suite)

A dix heures du matin, les colonnes Vinoy et Carré de Bellemare occupaient, comme nous l'avons vu précédemment, la moitié de Saint-Cloud, la redoute de Montretout, les villas Armengaud, Zimmermann, les premières maisons de Garches, le château de Buzenval et la partie est et sud du parc.

Mais les troupes du général de Bellemare ayant été obligées, par suite de l'absence du corps d'armée Ducrot, de s'étendre vers la droite et de s'emparer de diverses positions dont la prise incombait à ce dernier, il en résulta une perte de temps qui permit aux Prussiens d'accourir et de porter tous leurs efforts aux endroits menacés.

Aussi, quand le 136^e de ligne et le 82^e de la garde nationale de la colonne du centre, s'élançant vers la Bergerie qui se trouve entre le parc de Buzenval et Garches, éprouvent-ils une résistance à laquelle on ne s'attendait point. Le mur qui entoure ces bâtiments a été muni de créneaux, et c'est par ces meurtrières que nos soldats sont criblés de balles et se voient contraints de reculer. Plusieurs fois l'attaque recommence, mais avec le même insuccès, et chaque fois les nôtres laissent devant cette ferme de nombreuses victimes.

Le lieutenant-colonel Allard constatant l'impossibilité de tourner cette position ordonne au capitaine Coville de renverser le mur crénelé.

« Le capitaine a encore de la dynamite, mais il a usé toutes ses amorces pour la démolition du mur est du parc. Pourtant, il tente l'aventure: accompagné du sous-lieutenant Azibert et du sergent-major Lepage, il se glisse dans le fossé qui longe la muraille jusqu'à la ferme. A la faveur des broussailles poussant dans ce fossé, les trois braves parviennent jusqu'à la Bergerie sans avoir été découverts par les Prussiens; ils posent la dynamite contre le mur, et le sergent-major Lepage, avec une témérité justifiée par l'importance du résultat à obtenir, fait feu presque à bout portant sur le sac de dynamite. L'explosion ne se produit pas. Il recharge son fusil et tire une seconde fois... toujours rien! La dynamite était gelée et dans cet état, ne pouvait éclater sous le choc ».

(A suivre).

Magnifique Affaire

A VENDRE Un terrain de 2,300 m. situé avenue Rochequay, avec 25 m. de façade, entouré murs et grille sur le devant. — S'adresser pour tous renseignements au bureau du journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement

connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau; dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailliable de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

On demande à Loyer
 Un Appartement dans les 400 francs, ayant trois pièces et une cuisine, s'adresser au Bureau du journal.

Le Directeur-Gérant; E. HUBY